

Conseil des Etats

1. 22.3388 Mo. Conseil national (CEATE-CN). Simplifier le passage à des systèmes de chauffage modernes

La motion s'attaque aux obstacles récurrents affectant la pose de pompes à chaleur en remplacement de chauffages à combustibles fossiles, posés en l'occurrence par la réglementation sur le bruit (OPB).

Suite à l'adoption de la motion par le Conseil national, la CAETE-E propose à son tour son adoption mais en en modifiant le texte et en reprenant une proposition faite par le Conseil fédéral dans son avis du 25.05.2022 : « Le Conseil fédéral est chargé de veiller, en concertation avec les cantons, à l'harmonisation et à la simplification de la gestion des mesures de précaution en ce qui concerne l'installation de pompes à chaleur ».

Constructionromande rejoint le constat que l'installation de pompes à chaleur fait aujourd'hui face à de nombreux obstacles superflus. On constate également que nombre de cantons mettent en place des directives et réglementations locales qui complexifient parfois à l'excès les procédures en vue de l'installation de pompes à chaleur. Ces tendances nuisent à la lisibilité du cadre légal, découragent les propriétaires immobiliers de procéder aux travaux concernés et sapent les politiques d'encouragement à la transition énergétique.

Le texte initial de la motion et la proposition de la CAETE-E vont les deux dans la bonne direction et constructionromande les soutient.

Position de constructionromande : adoption et soutien à la proposition de la CEATE-E

Pour plus d'information : **Nicolas Rufener, directeur**
022 339 90 00 - 078 754 48 57 - rufener@fmb-ge.ch
www.constructionromande.ch

constructionromande est une association intercantonale fondée en 2016 pour défendre les intérêts de l'industrie romande de la construction. Elle est affiliée à constructionsuisse dont elle diffuse les idées et les valeurs en Suisse romande.

constructionromande fédère 14 associations romandes de branche et d'associations interprofessionnelles cantonales du Gros œuvre, du Second œuvre, des métiers techniques du bâtiment, des mandataires et des fournisseurs de la construction. Elle constitue de ce fait un interlocuteur privilégié et représentatif auprès du monde politique et des médias pour toutes les questions se rapportant à l'industrie romande de la construction.